



France Alzheimer et la Fondation de France s'associent à nouveau pour soutenir la recherche grâce au financement d'un programme d'envergure internationale sur la maladie d'Alzheimer. Dans ce cadre, France Alzheimer lance le 20 février un appel à projet exceptionnel avec l'attribution d'un prix spécial d'un montant de 400 000 euros pour un travail de recherche en sciences médicales.

L'Union nationale des associations France Alzheimer est la seule association nationale reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer.

Depuis 1988, date de sa création, elle

soutient les familles et les malades, informe l'opinion et les pouvoirs publics, contribue à la recherche et forme les bénévoles et les professionnels de santé. Présente dans toute la France

à travers son réseau d'associations départementales, elle compte près de 16 000 adhérents et 150

000 donateurs.

Créée en 1969, la Fondation de France est un organisme privé reconnu d'utilité publique qui collecte et reçoit des dons et legs en faveur d'actions d'intérêt général, puis en assure la gestion et la redistribution. Elle agit dans quatre domaines de l'intérêt général : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement et le développement de la philanthropie. En 2011, elle a accompagné 700 fonds et fondations créées sous son égide, et consacré près de 127 millions d'euros à la sélection, la distribution et le suivi de 8000 subventions, prix et bourses.

L'Union nationale des associations France Alzheimer et la Fondation de France sont deux institutions fortement impliquées dans la recherche biomédicale.

L'an dernier, elles engageaient respectivement 105000 euros et 6500

000

euros en faveur de la recherche.

Après l'expérience positive d'un partenariat pour le soutien de jeunes chercheurs entre 2007 et 2008, puis le soutien financier d'équipes de recherche françaises en 2011, France Alzheimer et la Fondation de France renouvellent leur collaboration pour 2012.

C'est d'ailleurs grâce à la générosité de leurs donateurs que ces deux organismes indépendants et privés peuvent agir en faveur de la recherche.

Grâce à ce prix exceptionnel de 400 000 euros, France Alzheimer et la Fondation de France souhaitent favoriser

l'obtention de résultats à fort impact sur la compréhension et/ou la prise en charge de la maladie d'Alzheimer.

L'appel à projets vise à promouvoir un

programme de recherche interdisciplinaire

fondé sur la mise en œuvre d'une collaboration effective entre au moins deux équipes

travaillant dans des domaines distincts. L'appel à projets n'est pas réservé à un axe thématique particulier (physiopathologie, génétique, neuropathologie, biomarqueurs, diagnostic, cibles

Écrit par Fondation de France - France Alzheimer

Jeudi, 16 Février 2012 17:45 - Mis à jour Jeudi, 16 Février 2012 17:52

thérapeutiques...). Il est ouvert à tous les projets de recherche en sciences médicales focalisés sur la maladie d'Alzheimer et/ou les maladies apparentées (lettre de l'appel à projets téléchargeable sur www.francealzheimer.org).

Le Conseil scientifique de France Alzheimer présidé par le professeur Ceccaldi (CHU Timone - Marseille) a accompagné France Alzheimer et la Fondation de France dans la définition de leur projet.

La sélection des projets se déroulera en deux temps :

- les chercheurs intéressés doivent faire parvenir un formulaire d'intention avant le 19 mars 2012 (téléchargeable sur www.francealzheimer.org, rubrique Recherche ou sur www.fondationdefrance.org à partir du 20 février)
-)
- ;

Écrit par Fondation de France - France Alzheimer

Jeudi, 16 Février 2012 17:45 - Mis à jour Jeudi, 16 Février 2012 17:52

- les candidats présélectionnés seront ensuite invités à envoyer un dossier complet pour le 21 mai au plus tard

.